

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

ARRÊTÉ du 07 DEC. 2023

**portant désignation des membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès
au grade de directeur principal du corps des directeurs des services de greffe judiciaires
au titre de l'année 2024**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2015-1273 du 13 octobre 2015 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des services de greffe judiciaires ;
- Vu l'arrêté du 29 avril 2016 fixant l'organisation générale et la nature des épreuves ainsi que la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de directeur principal du corps des directeurs des services de greffe judiciaires ;
- Vu l'arrêté du 11 août 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade de directeur principal du corps des directeurs des services de greffe judiciaires ;
- Vu l'arrêté du 16 novembre 2023 portant désignation des membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de directeur principal du corps des directeurs des services de greffe judiciaires au titre de l'année 2023,

A R R Ê T É

Article 1^{er}

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté susvisé en date du 16 novembre 2023.

Article 2

Sont désignés membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de directeur principal du corps des directeurs des services de greffe judiciaires au titre de l'année 2024 :

- **Madame Lucette BROUTECHOUX**, présidente du jury, première présidente de la cour d'appel de Dijon,

- **Madame Stéphanie HOUDAYER**, directrice de greffe du tribunal judiciaire de Lorient,
- **Madame Catherine LOGEAIS**, directrice de greffe du tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence,
- **Monsieur Christophe LOGEZ**, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire de la cour d'appel de Poitiers,
- **Monsieur Christophe PERESAN**, directeur de greffe du tribunal judiciaire du Havre,
- **Monsieur Jean-Marc RAYMOND**, directeur de greffe adjoint du tribunal judiciaire de Paris,
- **Madame Caroline SAVIER**, directrice de greffe du tribunal judiciaire de Melun,
- **Monsieur Jean-Christophe TALLET**, greffier en chef de la cour administrative d'appel de Nantes,
- **Madame Edith THEVENET**, directrice de greffe adjointe du tribunal judiciaire de Versailles.

Article 3

Monsieur Jean-Marc RAYMOND est désigné pour remplacer la présidente du jury en cas d'empêchement de celle-ci.

Article 4

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 07 DEC. 2023

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation, le directeur des services judiciaires,
P. HUBER

